

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **SNC IP1R**  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **ICADE PROMOTION** représentée par Monsieur Nicolas VERPEAUX  
Adresse : N° **15** Rue **MALARTIC**  
Commune **SAINT-DENIS DE LA REUNION**  
Code postal **97 400**  
Nature des activités : **Promotion immobilière**  
  
Qualification :

**B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS**

| ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE<br>Nom scientifique<br>Nom commun                 | Description (1)                                   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| B1 <i>Mormopterus francoimoutoui</i><br><b>Petit Molosse de La Réunion</b> | <b>Cf. dossier de demande de dérogation joint</b> |
| B2                                                                         |                                                   |
| B3                                                                         |                                                   |
| B4                                                                         |                                                   |
| B5                                                                         |                                                   |

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

|                                       |                          |                                       |                                     |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux       | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/>            |
| Etude écologique                      | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/>            |
| Etude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/> | Autres                                | <input type="checkbox"/>            |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale

**Le projet a pour objet la réalisation d'un ensemble résidentiel composé d'une Résidence Sociale Personnes Agées de 54 logements, de 21 logements sociaux, de 8 logements locatifs sociaux, d'un Local Collectif Résidentiel et de locaux d'activité commerciale. Il permet de répondre à un besoin local en termes de logement (et notamment de logements sociaux et adaptés) et de mixité fonctionnelle (Intérêt public).**

**Cf. dossier de demande de dérogation joint**

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction ☒ Préciser : **Cf. dossier de demande de dérogation joint**

Le bâtiment fréquenté par des chauves-souris est délabré et se trouve sur une zone stratégique en termes d'aménagement du quartier et de l'îlot. Son maintien est techniquement, économiquement et sécuritairement incompatible avec le projet. La seule solution acceptable pour le MOA est sa démolition et la délocalisation de la colonie de chauves-souris qui s'y trouvent (**Absence de solutions alternatives**).

Altération ☐ Préciser : .....

Dégradation ☐ Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : **Cf. dossier de demande de dérogation joint**  
Formation continue en biologie animale ☒ Préciser :  
Autre formation ☒ Préciser :

Bureaux d'études spécialisés (Ingénieur ou Master en écologie) pour la plupart des mesures

Assistance du GCOI pour la conception du gîte de substitution (Mesures A3 et A5)

Suivi phénologique (Mesure A8) confiée au GCOI (habilitation MNHM et autorisation de captures)

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : **cf. dossier de demande de dérogation : du 01/06/2025 au 31/08/2025**  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : **Réunion**

Départements : **Réunion**

Cantons : **n°15 : Saint-Louis 1**

Communes : **Saint-Louis**

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒  
Mesures de protection réglementaires ☐  
Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐  
Renforcement des populations de l'espèce ☐  
Autres mesures ☒ Préciser : **Cf. dossier de demande de dérogation joint**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Cf. dossier de demande de dérogation joint**

La mise en place du plan d'actions développé dans le cadre de ce dossier permettra d'éviter la destruction d'individus, de limiter le risque de dérangement et de compenser la perte d'habitat (réalisation d'un refuge de substitution tenant compte des caractéristiques du gîte actuel, associé à deux gîtes satellites à proximité de la localisation actuelle de la colonie). Dans ces conditions, le projet n'est pas de nature à remettre en cause l'état de conservation des populations de Petits Molosses à l'échelle de l'île de La Réunion (**Maintien de l'état de conservation**).

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Sans objet**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Cf. dossier de demande de dérogation joint**

La mise en œuvre adéquate des mesures du plan d'actions sera assurée par une coordination spécifique réalisée par un écologue disposant de connaissances sur les chiroptères de l'île de La Réunion. L'accompagnement des travaux et des mesures en faveur des chiroptères fera l'objet d'un rapport de suivi.

Le suivi des gîtes (pendant 5 ans, à trois périodes clés du cycle biologique de l'espèce) fera également l'objet de bilans (annuels et final)

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Saint-Denis**  
le **15/11/2024**  
Votre signature

ICADE PROMOTION  
Agence Ile de la Réunion  
VILLA SAINT-JOSEPH  
15 Rue Malartic - 97400 SAINT-DENIS  
Siret : 784 606 576 00754 - APE : 4110A  
Tél. 0262 94 46 80